



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira
à la mairie le :

Mardi 14 avril 2026 à 19h00



ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Commune ;
- 2) Affectation du résultat d'exploitation 2025 – Commune ;
- 3) Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2026 ;
- 4) Subvention exceptionnelle du budget Commune au Service Assainissement ;
- 5) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026 ;
- 6) Attribution des subventions aux associations et autres organismes - Année 2026 ;
- 7) Vote du budget primitif 2026 – Commune ;
- 8) Approbation du Compte Financier Unique 2025 - Service Assainissement ;
- 9) Affectation du résultat d'exploitation 2025 - Service Assainissement ;
- 10) Abonnement et taxe d'assainissement au m³ d'eau consommé et rejeté pour l'année 2026 ;
- 11) Vote du budget primitif 2026 - Service Assainissement ;
- 12) Tarifs communaux 2026 : Location de la salle communale, concessions de terrain dans le cimetière et columbarium ;
- 13) Désignation d'un représentant au sein de l'ADAPAGE ;
- 14) Adhésion - Fondation du Patrimoine année 2026 ;
- 15) Divers.

A Girolles, le 8 avril 2026

Le Maire,

P.DROUIN

